Image not found or type unknown

Enchere liquidation judiciaires

Par **Joe09**, le **26/01/2022** à **10:09**

Bonjour,

J'aurais voulu savoir s'il était possible de faire une enchère au-dessous du prix plancher, sur un bien commercial en liquidation judiciaire, bien qui a déjà une mise à prix ?

Merci pour vos réponses.

Par **Marck.ESP**, le **26/01/2022** à **13:10**

Bonjour
Si l'on imagine qu'aucune enchère n'atteint le montant de la mise à prix, le juge ou le notaire, **selon le cas**, peut constater l'offre la plus élevée et adjuger le bien à titre provisoire pour le montant de cette offre.
Mais vous devriez lui poser cette question car on ne sait rien de l'affaire.

Par **Joe09**, le **27/01/2022** à **12:04**

Bonjour en gros si le bien concerné a une mise à prix de 10000 est-ce qu'il et possible de faire une offre de 8000? Sachant qu'il n'y a personne sur le coup et combien de temps dure une vente au enchère. Si on fait une proposition et qu'il y a personne sur le dossier sa se passe comment ?

Par **Marck.ESP**, le **27/01/2022** à **13:18**

Je n'en sais pas plus, peut-être faire une offre auprès du liquidateur.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés